

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL-D'ARC

Séance du 22 mars 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-deux mars, le Conseil Municipal de la Commune de Val-d'Arc dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de Randens, sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Maire.

Nombre de conseillers :	Date de convocation :	17/03/2026
En exercice : 23	Date d'affichage :	17/03/2026
Présents : 22		
Votants : 22 + 1 pouvoir		

Présents : GENON Hervé - GAZET Véronique - MELLAN Lionel - BAZIN Josiane - MICHELLAND Bruno - PEREZ Stéphanie - RIZZON Bruno - COMBET Claire - BALMON Marc - LEGRAND Alexandra - MAUGE François - MASSUTTI Carole - JABOUILLE Martine - COURDAVAULT Laurent - JALLIFFIER VERNE Christelle - GARCIA Pascal - PAVIET Laura - BIBOLLET Nicolas - BANTIN Virginie - MANENTI Rémy - SANCHEZ Sophie - EL HADEUF Messaoud

Excusés :
GACHET Roger (pouvoir à Hervé GENON)

A été nommée secrétaire de séance : Véronique GAZET



Objet : ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SIAEP) « PORTE DE MAURIENNE »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que pour l'exercice de sa compétence eau potable, la Commune de Val-d'Arc est adhérente au SIAEP « PORTE DE MAURIENNE ».

La Commune est représentée au sein du Comité Syndical par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants élus par le Conseil Municipal conformément aux art L5211-7 et L5212-7 du CGCT. Il indique que suite à la fusion des Communes d'Aiguebelle et Randens en date du 1^{er} Janvier 2019, il convient de désigner les délégués de la Commune Nouvelle « Val-d'Arc » auprès du SIAEP « PORTE DE MAURIENNE ».

Après avoir voté, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents élit :

- Délégués Titulaires : Monsieur MELLAN Lionel
Monsieur RIZZON Bruno
- Délégués Suppléants : Madame COMBET Claire
Madame JALLIFFIER-VERNE Christelle

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance
Véronique GAZET

Monsieur le Maire
Hervé GENON

